



# Communiquer autrement pour la Résilience du Système ETFP en Côte d'Ivoire

**NOTE POLITIQUE : CÔTE D'IVOIRE**

**AVRIL 2025**

**Clause de non-responsabilité :** Cette note politique a été produite dans le cadre du partenariat de recherche sur la transformation économique inclusive avec la Fondation Mastercard. Le programme de recherche sur la transformation économique inclusive (août 2023 - août 2028), a été conçu pour soutenir l'éducation des jeunes et la réduction de la pauvreté grâce à l'inclusion financière. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation, de son personnel ou de son conseil d'administration.

## Introduction

Le système éducatif ivoirien a entrepris une démarche stratégique qui vise à modifier la tendance observée dans la proportion d'apprenants engagée dans la formation générale par rapport à celle de l'enseignement technique et formation professionnelle. Selon le Programme social du gouvernement, il est question de porter le taux d'inscription à l'ETFP à 15 % d'ici 2030 alors qu'il est de 5,2 % en 2021. La réalisation de cet objectif soulève plusieurs interrogations qu'il convient d'examiner au niveau de la faisabilité. En effet, la cohérence d'une telle initiative s'apprécie en fonction des contraintes budgétaires, des capacités infrastructurelles actuelles, de la dynamique démographique, de l'engagement des partenaires ainsi que des taux de transition de l'enseignement général vers la formation technique et professionnelle.

En s'appuyant sur la vision du ministère chargé de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA) "*Repenser et revaloriser l'enseignement technique et la formation professionnelle pour soutenir le développement socio-économique et contribuer à l'émergence rapide de la Côte d'Ivoire*", l'État ivoirien a opéré des changements importants aux plans infrastructurel, réglementaire et institutionnel.

Au niveau des infrastructures, on note la réhabilitation de 20 établissements publics et la construction de 12 nouveaux établissements dont 9 devraient ouvrir en 2025. Au niveau réglementaire et institutionnel, le gouvernement a adopté les décrets de création et d'organisation d'un comité paritaire de pilotage du partenariat en matière de formation professionnelle et la loi n°2022-795 du 13 octobre 2022 portant sur l'orientation de l'enseignement technique et la formation professionnelle. On note par ailleurs la mise en place d'un programme de renforcement des capacités des formateurs par immersion en entreprise, y compris à l'étranger (Chine, Canada, Allemagne, France, etc.), l'introduction dans le dispositif ETFP de

classes passerelles avec les autres ordres d'enseignement, ainsi que la création de structures dédiées à la coordination des activités de l'ETFP.

Malgré les efforts du gouvernement, il y a un manque d'informations et de ressources disponibles pour permettre de comprendre et de comparer les options que l'ETFP offre aux apprenants. Ce constat fait partie des préoccupations de l'étude intitulée : « Construire un système ETFP pour la transformation économique en Côte d'Ivoire », réalisée en 2024 par le Centre de recherches microéconomiques du développement (CREMIDE). Cette étude apporte la preuve qu'à l'instar des conseillers d'orientation des structures formelles d'enseignement, les membres de la communauté de l'apprenant, dont les parents, les amis etc., disposent de peu de connaissances en ce qui concerne les débouchés réels des filières de l'ETFP.

Allant dans le même sens, le rapport diagnostique de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Korea-Africa Economic Cooperation (2020) souligne le fait que le manque de communication sur les débouchés de l'ETFP complique les perspectives d'orientation des futurs apprenants. Cette situation conduit les apprenants vers des échecs professionnels. Les travaux du CREMIDE (2024) tout comme ceux de la BAD (2020) révèlent les insuffisances de la politique actuelle de communication sur les filières de l'ETFP, ce qui inquiètent de plus en plus les parents, les apprenants et le gouvernement ivoirien.

Selon un responsable d'association de parents :

*...Les journées carrières de l'ETFP se tiennent au Lycée technique d'Abidjan. Ces journées ne sont pas éclatées dans l'ensemble des régions qui abritent les établissements techniques et professionnels. Les associations de parents d'élèves ne sont pas invitées par les organisateurs. Nous recevons l'information dans les médias (télé, radio...), et ne pouvons pas réagir à temps pour mobiliser les parents désireux d'y participer... (Enquête de terrain ; étude CREMIDE, 2024)*

Cette note politique s'appuie sur les données d'entretiens non-directifs et semi-directifs collectées auprès des parents d'apprenants dans les grandes villes de la Côte d'Ivoire (Abidjan, Bouaké, Daloa, Korhogo et San-Pedro). Une revue documentaire a été constituée au cours de trois réunions consultatives réalisées avec des personnes ressources issues du cabinet du ministère de l'ETFP ainsi que les directions du ministère de l'ETFP. Il s'agit de la Direction de la Communication et de la Production Audiovisuelle (DCPA) ; la Direction de l'Orientation des Bourses et de la Mobilité (DOBM) ; et l'Inspection Générale et la Coordination de l'ETFP. Le traitement des données recueillies s'est opéré par la méthode qualitative d'analyse thématique des contenus.

L'objectif général de cette note politique est de mettre en évidence les dysfonctionnements observés dans l'approche institutionnelle de la communication de l'ETFP. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Décrire le fonctionnement actuel de la communication au sein du METFP ;
- Identifier les gaps observés dans la communication sur les filières de l'ETFP au niveau des directions et structures rattachées au METFP ;
- Analyser les écarts observés au regard des suggestions des différents partenaires de l'ETFP.

## Comprendre les initiatives de communication dans l'ETFP en Côte d'Ivoire : identification et description des écarts

Le ministère de l'ETFP s'est doté d'une direction dédiée à la communication et la production audiovisuelle dans le cadre de l'élaboration et du pilotage de ses initiatives de communication. À l'origine, le service de communication de l'ETFP gérait la communication du secrétariat d'Etat chargé de l'ETFP. Lorsque le secrétariat est devenu un ministère, ce service a évolué pour devenir une direction de la communication. Avant 2023, cette structure portait le nom de Direction de la Communication et de la Documentation et des Archives. En 2023, un décret modifie sa dénomination sous l'appellation actuelle, en l'occurrence la Direction de la Communication et de la Production Audiovisuelle (DCPA).

Selon le décret organique n°2023 970 du 6 décembre 2023, la DCPA cumule les charges suivantes: (i) Élaborer et mettre en œuvre les stratégies de communication du ministère; (ii) Promouvoir une image positive de l'ETFP ; contribuer à la promotion et à la diffusion des activités et des productions de l'ETFP; faire la promotion des missions et des activités du ministère auprès des populations ; assurer la réalisation et la diffusion des guides à l'intention des usagers des services du ministère) ; (iii) Assurer la fluidité de l'information (le cabinet, les directions, les structures sous tutelle, et la population).

### (i) Élaborer et mettre en œuvre les stratégies de communication du ministère

Le METFP a mis en œuvre deux programmes, en l'occurrence l'Académie des Talents et l'École de la Deuxième Chance. La DCPA dispose à cet effet d'un plan de communication, rédigé à l'issue de deux séminaires sur ces programmes<sup>1</sup>. Selon un représentant de la DCPA, l'élaboration de ce plan de communication a été rendue possible grâce au concours de Catalyse Limited, une agence de communication qui accompagne les directions du METFP dans les initiatives de communication.

En l'état, l'élaboration d'un plan de communication est une étape importante dans la stratégie du METFP. Toutefois les activités inscrites dans le plan de communication de la DCPA souffrent d'un manque de financement. Selon un enquêté de la DCPA,

*...nous ne disposons pas suffisamment de ressources pour exécuter toutes les activités de communication du METFP. En effet, la direction manque de ressources financières et d'un leadership sur les orientations de l'ETFP en termes de communication. A chaque restructuration du gouvernement, des changements significatifs sont observés. Par exemple : Le plan de communication du programme de l'École de la Deuxième Chance a été adossé au deuxième Programme Social Gouvernement de la Jeunesse. Puis en 2023, lorsque le gouvernement ivoirien a dédié cette année à celle de la jeunesse, cela a significativement affecté le financement de notre plan de communication qui n'était plus une priorité du gouvernement...*

Cette citation fait ressortir l'urgence d'une action gouvernementale en faveur de la communication autour des actions du ministère de l'ETFP en Côte d'Ivoire. Ainsi, les changements au sein de l'organisation administrative de l'Etat impacte les activités du plan de communication de la DCPA et limitent son financement.

## **(ii) Promouvoir une image positive de l'ETFPA**

La DCPA s'occupe des activités médiatiques du ministre chargé de l'ETFPA. Il s'agit en l'occurrence :

- Des audiences de M. le Ministre, (rencontres, activités hors du pays, activités politiques, activités des confrères de la CEDEAO, etc.) ;
- Des mesures d'accompagnement des directeurs du METFPA sur leur passage télé et radio (éléments de langage, contenu, etc.) ;
- De la communication sur l'École de la Deuxième Chance en ce qui concerne le recrutement des auditeurs, la formation, le suivi et l'évaluation des projets de formation et d'apprentissage ;
- De la communication sur l'Académie des Talents à travers la réhabilitation et la construction d'établissements.

L'examen des activités de la DCPA relèvent un engagement marqué en faveur de la valorisation des initiatives du ministre de l'ETFPA. En revanche, l'on note une insuffisance de la couverture médiatique de nature à mettre en lumière la crédibilité et la pertinence des filières de formation auprès des populations. Par conséquent, la responsabilité de la promotion des filières de formation est dévolue aux services de communication des directions rattachées à l'ETFPA et des établissements ETFPA.

Pour illustrer cette analyse, les enquêtés indiquent que durant l'année scolaire, les services de la Direction de l'Orientation entament une communication ciblée. Les filières et leurs avantages sont présentés aux élèves des classes d'examen par les conseillers d'orientation. Cette démarche vise à accompagner les apprenants dans leurs vœux d'orientation. Par la suite, munis de la fiche d'orientation fournie au cours du passage des conseillers d'orientation, les apprenants se rendent chez eux pour recueillir les conseils des parents sur les meilleurs choix d'orientation à faire.

Lorsque la date des concours d'intégration aux établissements publics de l'ETFP est définie, la Direction des Examens et Concours (DOREX) informe la communauté et les impétrants des possibilités d'inscription via la plateforme dédiée. Après la publication de la liste des candidats, les convocations sont transmises. La DOREX organise des rencontres d'information sur l'ensemble du territoire. Cette stratégie de communication inclut des communiqués, les plateformes numériques, et les conférences de presse. Par ailleurs, le ministre procède au lancement sous couverture médiatique du concours d'entrée dans les établissements publics de l'ETFP.

En complément, les établissements publics et privés adoptent diverses mesures incitatives pour promouvoir leurs filières de formation. Il s'agit notamment de sessions d'information organisées autour des leaders d'opinion et des responsables communautaires et religieux. Les supports de communication impliquent les brochures, les passages télé et radio, et les réseaux sociaux. Certains établissements se démarquent en proposant des tarifs préférentiels ou des bourses pour attirer davantage d'étudiants.

## **(iii) Assurer la fluidité de l'information**

La Direction de la Communication et de la Production Audiovisuelle collabore avec les services de communication des directions du METFPA à travers des points focaux. Actuellement, cette collaboration se traduit par une collecte des actions singulières des directions et structures rattachées au METFPA. Par exemple, lorsque la DOBM réalise une activité de communication en lien avec son mandat, elle transmet les supports de communication (dépliant, brochure, capture vidéo, ...) et les preuves de l'évènement à la DCPA. Par la suite, la DCPA diffuse ces éléments aux autres services de communication via un réseau social, notamment via la plateforme de messagerie WhatsApp.

## Analyser les écarts observés dans le dispositif de communication au sein du METFPA

Le dispositif actuel de communication au sein du METFPA peine à communiquer efficacement sur les opportunités des filières de formation existantes et les débouchés disponibles aux apprenants de l'ETFP. Pour combler cette insuffisance médiatique et renforcer la crédibilité des filières de formation, il est impératif de miser sur des campagnes ciblées de sensibilisation.

*...nous sommes en train de mettre en place des stratégies qui vont permettre à la DOREX et à la DOBM de concevoir des actions de communication sur les filières de formation sur toute l'année. Bientôt, nous allons lancer une phase de campagne d'affichage dans tout le pays, avec 100 panneaux. La campagne va viser tous les apprenants et les métiers...Ce qui nous intéresse, c'est de fédérer toutes les activités de communication des directions du METFPA et structures attachées, afin d'avoir la main sur toutes leurs activités de communication.*

Au regard de ce qui est proposé, une approche plus ciblée de la communication pourrait enrichir la stratégie actuelle en tenant compte des spécificités de chaque audience (filles ou garçons ; personnes en situation de handicap ; zone rurale ou urbaine...). Il serait judicieux de proposer une segmentation des publics et une différenciation des messages afin de maximiser l'impact des communications. Les partenaires de l'ETFP préconisent en complément une accentuation des actions des ressources institutionnelles existantes, notamment les Secrétaires Exécutifs des Relations Formation Emploi (SERFE) via l'outil numérique.

Une autre stratégie s'appuie sur les travaux de Morlaix et Suchaut (2012), ainsi que Neuville, Frenay, Noël, et Wertz (2013). Elle s'appuie sur l'analyse de la réussite dans un cadre conceptuel qui intègre les variables motivationnelles et comportementales, ainsi que les trajectoires sociodémographiques et scolaires. En effet, si la voie actuelle vise à informer sur les innovations et les réformes de l'ETFP, la stratégie du conseiller d'orientation s'avère plus efficace car elle augmente les capacités de l'apprenant à définir son parcours d'orientation. En s'appuyant sur le principe d'orientation éclairée (Akpe et al., 2024) basé sur les tests psychotechniques en ligne, les impétrants à l'ETFP reçoivent des d'informations ciblées leur permettant de construire leur projet d'étude. A terme, cette approche vise à repositionner le dispositif d'information en intégrant l'apprenant comme un acteur clé de la politique de l'ETFP.

Dans le cadre des actions de communication (enquête CREMIDE, 2024), les témoignages d'étudiants, d'employeurs et de partenaires institutionnels constituent une piste clé. En effet, l'on estime que les récits de réussite influencent les choix des candidats dans l'orientation vers les filières de formation technique et professionnelle. C'est pourquoi, il faut valoriser les parcours de réussite en communiquant autour des modules d'apprentissage dédiés au projet professionnel, boussole de l'élaboration du projet d'étude. Pour preuve, les études de Zaouli, Yapo et N'Cho (2024) mettent l'accent sur l'inadéquation entre les filières d'orientation des apprenants et leurs attentes professionnelles. Cette étude remet en cause la capacité des apprenants de l'ETFP à diriger leur propre parcours scolaire et professionnelle à partir des informations collectées sur les métiers.

## Recommandations

### 1. Créer un cadre de communication permanent pour renforcer la visibilité des filières de formation

Il faut amplifier l'action de la DCPA en y intégrant un cadre de communication permanent sur les filières de l'ETFP en Côte d'Ivoire. En effet, la DCPA pourrait renforcer son efficacité en intégrant des stratégies de marketing digital ciblées et adaptées aux usages des membres de la communauté. Des campagnes ciblées sur Facebook et Instagram, ainsi que des partenariats avec des influenceurs, permettraient de maximiser l'engagement et la visibilité des filières de formation. Il serait également essentiel d'adopter un langage accessible, facilitant la compréhension des informations par les jeunes publics et les communautés proches des apprenants. Pour ce faire, il faut augmenter les ressources financières de la DCPA et ajouter cette prérogative à ses attributions.

Par ailleurs, les activités de communication de la Direction de la Communication ne prennent pas en compte les disparités d'accès à l'ETFP liées au genre et à la localisation. Une analyse des taux d'inscription des filles et des garçons permettrait d'identifier les obstacles spécifiques et d'adapter les supports de communication en conséquence.

### 2. Développer des stratégies de communication et de sensibilisation qui intègrent l'apprenant comme principal acteur de la demande de compétences

En s'appuyant sur les dynamiques internes et externes des structures organisationnelles de communication du METFPA, l'on s'aperçoit que les décisions des acteurs sont influencées par des contraintes cognitives et informationnelles. Il importe aujourd'hui d'intégrer l'apprenant dans cette dynamique pour y jouer un rôle déterminant. L'apprenant peut être considéré comme le maillon défaillant de la structure organisationnelle de base dans la politique de communication sur les filières de l'ETFP. En l'absence d'information et de compétence pour piloter son parcours de formation, ce dernier s'inscrit dans une rationalité limitée. L'on considère que les décisions d'orientation des apprenants sont inefficaces à cause de l'asymétrie informationnelle et du manque de compétence sur l'adaptation du parcours de formation. Ce constat nous invite à faire deux recommandations.

Avant l'accès aux structures de l'ETFPA, il faut renforcer le processus d'information et d'orientation, traditionnellement attribué aux conseillers d'orientation, par un dispositif numérique d'information et d'orientation en ligne à partir de tests psychotechniques<sup>2</sup>. Cette initiative permet de contourner le leadership du ministère de l'Enseignement National et de l'Alphabétisation sur le processus d'orientation national car celui-ci dispose à l'heure actuelle d'une ascendance sur les ressources matérielles, humaines et institutionnelles.

Au moment de la formation technique ou professionnelle, il importe d'assurer la qualité du processus d'insertion plutôt que de mettre en évidence les cas exceptionnels de réussite. Il est donc impératif de mettre en œuvre un module de base sur le projet professionnel sous la forme d'un dossier apprenant tout au long de la formation de l'impétrant. Avec le concours des conseillers d'orientation et/ou du SERFE, l'apprenant recevra les compétences nécessaires pour approcher le marché du travail, aux fins d'ajuster ses besoins en formation aux réalités des emplois à solliciter à la fin de sa formation.

---

## Références

- Akpe Y. H., Yapo, A. R. V. et Kouakou, K. C. (2024). *Promouvoir l'orientation éclairée dans l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'apprentissage pour une insertion réussie des jeunes en Côte d'Ivoire*. Accra : African Center for Economic Transformation.
- Badikne, R. (2024). *Pratique de l'orientation scolaire et insertion socioprofessionnelle des diplômés : Cas des étudiants Tupuri à Yaoundé*. Mémoire de master en Intervention, Orientation Extrascolaire ; Université de Yaoundé.
- Banque Africaine de Développement (BAD) et Korea-Africa Economic Cooperation. (2020). *Étude stratégique et assistance technique pour le développement de compétences par les établissements privés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire*. Rapport diagnostique, vol. 2. Abidjan : BAD.
- Centre de Recherches Microéconomiques du Développement. (2025). *Construire un système ETFP pour la transformation économique en Côte d'Ivoire*. Abidjan : CREMIDE.
- Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage. (2021). *Programme social du gouvernement—PSGouv, volet METFP 2021-2024*. Abidjan : METFPA.
- Morlaix, S. et Suchaut, B. (2012). Les déterminants sociaux, scolaires et cognitifs de la réussite en première année universitaire. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, (180), 77-94.
- Neuville, S., Frenay, M., Noel, B. et Wertz, V. (2013). La persévérance et la réussite dans l'enseignement supérieur : confrontation du modèle de l'intégration sociale et académique de Tinto et du modèle expectancy-value d'Eccles et Wigfield. *Persévérer et réussir à l'université*, 107-134.
- République de Côte d'Ivoire. (2016). Décret n° 2016-1101 du 07 décembre 2016 portant création, organisation et fonctionnement du Comité Paritaire de Pilotage du Partenariat en matière de Formation Professionnelle (CPP). (2016). *Journal Officiel*. République de Côte d'Ivoire.
- République de Côte d'Ivoire. (2022). Loi n°2022-795 du 13 octobre 2022 portant sur l'orientation de l'enseignement et la formation techniques et professionnels. *Journal Officiel*. République de Côte d'Ivoire.
- Zaouli, B. Z., Yapo, L. D. et N'Cho, B. H. (2024). *Orientation, enseignement technique et formation professionnelle en Côte d'Ivoire : Défis d'une adéquation des attentes professionnelles des apprenants des filières G2 et BT1-comptabilité d'ETIC 2-MARCORY*. Consulté 7 mai 2025, à l'adresse.

---

## Notes de fin

- 1 <https://formation-professionnelle.gouv.ci/?p=6305>. <https://www.aip.ci/15593/cote-divoire-aip-une-strategie-de-communication-pour-la-revalorisation-de-lenseignement-professionnel-restituee-aux-parties-prenantes>
- 2 Confère l'approche de l'orientation éclairée développée par le Centre de Recherches Microéconomiques du Développement (CREMIDE) et le Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales (LARESS).

**Auteurs**

**Professeur Kouadio Clément Kouakou**, Enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Directeur du Centre de recherches microéconomiques du développement (CREMIDE)

**Docteur Yapo Hermann Akpe**, Enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Chercheur au CREMIDE

**Docteur Andoh Regis Vianney Yapo**, Enseignant-chercheur à l'Université Peleforo Gon Coulibaly, Chercheur au CREMIDE

